

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR 2019 - (N° 2400)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 57

présenté par

Mme Cazebonne, M. Claireaux, Mme De Temmerman, Mme Gayte, M. Kokouendo, Mme Lakrafi
et M. Pellois

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:****Mission « Action extérieure de l'État »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.